

Études littéraires africaines

VALAT (COLETTE), DIR., *LITTÉRATURES FÉMININES FRANCOPHONES AVEC ET AUTOUR DE MAÏSSA BEY. N° SP. DE HORIZONS MAGHRÉBINS. LE DROIT À LA MÉMOIRE*, (TOULOUSE : PRESSES UNIVERSITAIRES DU MIRAIL), 25^E AN., N° 60, 2009, 200 P. – ISBN 978-2-8107-0064-6



Christiane Chaulet Achour

Numéro 31, 2011

Nairobi. Urbanités contemporaines

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1018775ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1018775ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé)

2270-0374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Chaulet Achour, C. (2011). Compte rendu de [VALAT (COLETTE), DIR., *LITTÉRATURES FÉMININES FRANCOPHONES AVEC ET AUTOUR DE MAÏSSA BEY. N° SP. DE HORIZONS MAGHRÉBINS. LE DROIT À LA MÉMOIRE*, (TOULOUSE : PRESSES UNIVERSITAIRES DU MIRAIL), 25^E AN., N° 60, 2009, 200 P. – ISBN 978-2-8107-0064-6]. *Études littéraires africaines*, (31), 123–124. <https://doi.org/10.7202/1018775ar>

Tous droits réservés © Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA), 2011

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

VALAT (COLETTE), DIR., *LITTÉRATURES FÉMININES FRANCOPHONES AVEC ET AUTOUR DE MAÏSSA BEY*. N° SP. DE *HORIZONS MAGHRÉBINS. LE DROIT À LA MÉMOIRE*, (TOULOUSE : PRESSES UNIVERSITAIRES DU MIRAIL), 25^E AN., N°60, 2009, 200 P. – ISBN 978-2-8107-0064-6.

Le dossier consacré aux écritures des femmes comporte 80 pages, où la part du lion revient à Maïssa Bey, l'écrivaine algérienne la plus talentueuse des années 1990. Il faut toutefois signaler qu'en ce qui concerne les littératures maghrébines, d'autres contributions sont à lire, comme celle de Cécile Oumhani qui propose une réflexion particulièrement passionnante à propos de son écriture « interculturelle », marquée par la France, la Tunisie et bien d'autres espaces, et du parcours qu'elle a accompli en vingt années. On trouve également, brossé par Fouad Laroui, un panorama du roman marocain en français, sans grande originalité puisqu'il revient sur les écrivains les plus connus ; il s'acquitte de l'obligation d'évoquer l'écriture féminine par une simple note et par une allusion en ouverture à une nouvelle romancière marocaine écrivant aux États-Unis, ce qui lui permet d'ouvrir une parenthèse à propos de la diversification linguistique des écritures maghrébines. Le numéro comprend aussi un hommage à l'écrivain marocain Abdelkebir Khatibi et 13 pages qui soulignent l'apport du travail photographique si controversé de Marc Garanger à propos des femmes algériennes pendant la guerre d'indépendance (des photos figurent sur la couverture du numéro). Enfin dans la « Bibliothèque », on trouve un échange par livres interposés entre Lucette Heller-Goldenberg (créatrice des *Cahiers d'études maghrébines* à Cologne, désormais à Nice) et Leïla Sebbar. Le dossier, finalement, se clôture sur un compte rendu de l'ouvrage de Jocelyne Dakhli, *Lingua franca* (2008), qui est devenu une référence incontournable pour les chercheurs maghrébins.

Le dossier (p. 7-87) a été composé à la suite d'une journée avec Maïssa Bey à Toulouse en juin 2008 ; il est coordonné par Colette Valat, et son objectif est de dépasser la question de l'identité pour interroger les catégories du géographique et du linguistique qui sont à l'œuvre dans une redéfinition du geste de création en situant celui-ci par rapport aux lieux contemporains où cette identité s'énonce. C. Valat propose trois textes : un très long texte sur Maïssa Bey, prenant les différentes œuvres non dans leur singularité, mais comme fragments d'un texte en train de s'écrire, chacune venant enrichir à la fois les thématiques de la révolte et de la condition féminine dans l'histoire et la société, et la rhétorique mise en œuvre par l'artiste. On peut lire ensuite, avant une bibliographie détaillée, un entretien substantiel avec l'écrivaine à propos de son rapport à l'écriture et à l'actualité, aux questions que pose le féminin. En fin de dossier, dans une contribution assez dense, C. Valat rétablit Assia Djebar comme figure tutélaire des écritures algériennes des femmes. Deux autres contributions proposent une comparaison entre Maïssa Bey et une écrivaine de l'Afrique sub-saharienne : Pierre Soubias choisit Leonora Miano, et associe les deux romancières, pourtant très différentes, par l'écriture de la violence ; Benoît Tane compare l'écrivaine algérienne à la célèbre écrivaine sénéga-

laise, Mariama Bâ, mettant en parallèle ces deux enseignantes qui ont affronté leurs sociétés respectives avec une formation et des armes comparables. Deux articles sont autonomes par rapport à la thématique centrale mais la recourent puisqu'ils étudient des écrivaines : Seza Yilancioglu compare Annie Ernaux et Leyla Erbil, écrivaine turque ; et Dominique Chancé étudie l'hybridité de l'écriture de Maryse Condé dans *Traversée de la mangrove* (1989). Un dossier à consulter pour des réflexions sur la modernité des écritures des femmes.

■ Christiane CHAULET ACHOUR

ÉTHIOPIQUES. REVUE NÉGRO-AFRICAINE DE LITTÉRATURE ET DE PHILOSOPHIE, (DAKAR : FONDATION SENGHOR), N° SP. (HOMMAGE À AIMÉ CÉSAIRE), 2^E SEM. 2009, 247 P. – ISSN 0850-2005.

Ce numéro spécial d'*Éthiopiennes*, consacré à Aimé Césaire, est un ensemble de 18 contributions regroupées en quatre parties dont la première, « L'homme et l'œuvre », est la plus dense. Dans son texte, « Aimé Césaire, le César de l'empire des lettres afro-antillaises » (p. 1-13), Jean-Christophe Kasende peint l'empereur de la littérature afro-antillaise et compare son règne à celui de César sur l'empire romain. Confronté à « la négation du statut existentiel d'Être » du Noir, Césaire inventa la négritude et devint la « conscience historique monumentale du statut de la race noire dans le monde » (p. 1). Cette stature ne lui a épargné ni procès ni, encore moins, trahison. Et pour cause : il est coupable « d'avoir trop longtemps nourri une chimère d'Afrique » (p. 5). D'autres textes renforcent sa position d'icône dans l'espace littéraire nègre. C'est le cas de ceux de Guillaume Suréna : « Aimé Césaire : le poète subversif » (p. 35-39) ; de Rolland D. Mpame : « Polyphonie énonciative, scénographie et variation de l'ethos dans la poésie d'Aimé Césaire » (p. 45-58) ; de J.-J. Rousseau Tandia Mouafou : « Héros césairien et identité discursive : ethos, logos, pathos » (p. 59-75) ; d'Ousmane Diakhate : « Le théâtre d'Aimé Césaire : un manifeste de la dissidence » (p. 99-108). Toutefois, d'autres contributions se font aussi l'écho des contrariétés qui ont jalonné son itinéraire. Ainsi Bios Diallo, dans « Aimé Césaire : la gloire et l'amertume » (p. 15-34), revisite-t-il les relations tumultueuses qui ont existé entre le poète et la France. Celle-ci ne l'a jamais aimé, ni considéré comme « un citoyen glorieux », malgré « le don de 90 % de sa mémoire au rayonnement de la France et de sa langue » (p. 17). Lylian Kesteloot, dans « Aimé Césaire et le refus du métissage » (p. 41-44), relève que Césaire a toujours rejeté l'affirmation d'après laquelle tous les Antillais sont des métis culturels, affichant ainsi une dimension œdipienne et effectuant un cheminement vers le surmoi et la sublimation de ses pulsions. Ouvrant la deuxième partie du volume, intitulée « L'espace littéraire antillais et africain », Cheikh Kasse, dans « Les relents de meurtre œdipien du père Césaire et leur narrativisation dans l'œuvre de P. Chamoiseau » (p. 109-123), affirme que